

(A)

( N° 114. )

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 7 AVRIL 1881.

---

Modifications à la loi du 1<sup>er</sup> juin 1850 sur l'enseignement moyen (1).

---

## AMENDEMENT.

---

ARTICLE 1<sup>bis</sup>.

Le chiffre normal de la population d'un athénée ne pourra pas dépasser 600 élèves.

L. VANDERKINDERE.  
GOBLET D'ALVIELLA.  
G. WASHER.  
JULES GUILLERY.  
GUSTAVE JOTTRAND.

---

(1) Projet de loi, n° 93. }  
Rapport, n° 159. } Session de 1879-1880.  
Amendements, n° 99, 103 et 108.

---